

Commission Prix Jean Widmer
Université de Fribourg
CH-1700 Fribourg

**Aux chercheuses, chercheurs,
institutions scientifiques et
médias**

Fribourg, le 28 avril 2016

PRIX JEAN WIDMER

Pour un article en sciences sociales publié par une jeune chercheuse ou un jeune chercheur

Le prix Jean Widmer, décerné par l'Université de Fribourg (Suisse) et doté de 5'000 francs suisses, récompense un article en sciences sociales publié par une jeune chercheuse ou un jeune chercheur, apportant une contribution significative à la réflexion sur la communication et les espaces publics.

Conditions d'éligibilité

1. La candidate ou le candidat doit avoir publié un article de haute qualité dans une publication scientifique (revue, périodique, ouvrage), apportant une contribution significative à la réflexion sur la communication et les espaces publics.
2. La candidate ou le candidat mène un projet scientifique d'envergure et se destine à une carrière académique. Son âge ne dépasse pas 40 ans au moment de la publication de l'article présenté pour le prix. Un dépassement de la limite d'âge peut être accordé si la candidate ou le candidat a effectué des études tardives ou a subi des retards inévitables dans sa carrière scientifique (charges familiales, maladie).
3. L'article est rédigé en français, allemand, anglais ou espagnol.
4. L'article présenté pour le prix a été publié pendant les trois années civiles précédant l'attribution du prix (2014-2016).
5. La candidate ou le candidat s'engage, au cas où le prix lui serait décerné, à le recevoir en personne à l'Université de Fribourg.
6. En cas d'article collectif, ces conditions s'appliquent à tous les auteurs.

Evaluation des candidatures et remise du prix

La Commission du Prix Jean Widmer évalue les candidatures et choisit la lauréate ou le lauréat.

La lauréate ou le lauréat est informé-e personnellement par la Commission.

Le prix sera remis au mois de novembre 2016, lors d'une cérémonie publique à l'Université de Fribourg.

Présentation des candidatures

La candidate, le candidat ou un tiers adresse un dossier de candidature composé de la version publiée de l'article présenté pour le prix, d'une lettre de présentation de l'article et de son auteur, et du curriculum vitae de l'auteur indiquant ses coordonnées et date de naissance.

Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Le délai pour l'envoi des candidatures est le 15 juin 2016

Les dossiers (PDF) de candidature sont adressés exclusivement par e-mail à : therese.dewerra@unifr.ch

Avec mes salutations les meilleures

Muriel Surdez
Présidente du Jury

Prof. Muriel Surdez
Département des sciences sociales
Faculté des Lettres – Université de Fribourg
Rte des Bonnesfontaines 11
1700 Fribourg
Suisse